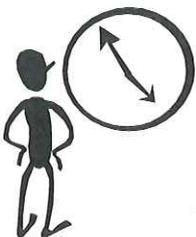


LE P'TIT JOURNAL



DECEMBRE 2015



La mairie est ouverte chaque mercredi de 14 à 18 heures

Etat civil :

Naissances :

Vitoria DA CRUZ FARIA demeurant 1 rue de Chablis est née le 22 septembre 2015

Etann POITEVIN PARTHIOT demeurant impasse du champ fermé est né le 15 novembre 2015

Décès :

Madame Sylvie LACOUR nous a quitté le 3 avril 2015

Monsieur Georges MASSE CHEMINANT demeurant rue des carillons nous a quitté le 31 octobre 2015

La vie de la cité :

Réunion de conseil du 8 janvier 2015

Le conseil a voté le renouvellement du parc informatique et l'acquisition d'un photocopieur

Préparation du budget : nous demandons des devis pour un tracteur et un broyeur

Vœux du maire :

Lors de la traditionnelle galette des rois, nous avons fêté le départ à la retraite de Madame BEAUFILS qui a assuré le secrétariat et le budget de la commune durant de nombreuses années et nous avons inauguré la plaque commémorative Georges MASSE en présence de Louissette, leurs enfants et toute sa famille.



Réunion de conseil du 5 février 2015

Nous avons distribué une information concernant les éoliennes aux habitants et le 18 février une journée porte ouverte est organisée à la mairie pour la consultation des documents présentant les trois projets.

L'amicale des anciens sapeurs-pompiers de la commune propose de financer un défibrillateur.

Nous avons reçu un courrier de Monsieur Alain PAUTRE qui propose de financer 3000 Euros par un don à la commune pour participer au financement de l'éclairage du chemin des sablons.

Salon de la Saint Valentin



Joli succès pour la première édition



Réunion de conseil du 19 mars 2015

Approbation des comptes de gestion et administratif et vote des 4 taxes.

Investissements : tracteur et broyeur ; mise aux normes de l'électricité salle des fêtes.

Eoliennes : le conseil refuse la zone d'étude telle qu'elle est proposée et demande que la première éolienne soit reculée et donc plus éloignée du village.

Soirée créole : le 21 mars 2015

Soirée sympathique pour l'arrivée du printemps

Réunion du 9 avril 2015

Le devis TPIL pour l'éclairage du chemin des sablons est accepté.

Le devis PARIGOT pour le tracteur et le broyeur est accepté.

Le devis SIVU pour le remplacement de la conduite d'eau impasse des lilas est accepté.

Eoliennes : implantation d'un mât de mesure et début de la campagne acoustique.



Réunion du 7 mai 2015

Nous demandons des devis pour l'entretien de l'éclairage public et pour le nettoyage de la mare des Crotteaux

Le SIVU a terminé les travaux de remplacement de canalisation impasse des lilas Eoliennes : la zone d'étude a été reculée, conformément à la délibération du conseil.

Réunion du 4 juin 2015 :

Nous devons déposer un agenda d'accessibilité programmée avant le 27 septembre

Nous devons faire l'acquisition d'une cuve à carburant

Vide grenier :

Un grand nombre de participants et un temps splendide ont permis une franche réussite



Jumelage : déplacement à SCHLEICH pour les 20 ans du jumelage les 27 et 28 juin



Réunion du 2 juillet 2014

Le devis BARBIER est retenu pour le curage de la mare des Croteaux

Le devis EIFFAGE est retenu pour l'entretien de l'éclairage public et le devis TPIL est retenu pour la mise en place et le retrait des illuminations

Le devis MANSANTI est retenu pour la rénovation de l'impasse des lilas

Première réunion du comité de pilotage éolien : plusieurs variantes nous seront proposées avec simulations visuelles

SIVOS : la CAF impose une tarification du repas du déjeuner des enfants en fonction du quotient familial



Fête nationale :

Il y avait 54 participants à la soirée du 13 juillet et une bonne humeur qui a persisté jusqu'à l'apéritif dans la cour de la mairie le 14 juillet à midi



Réunion du 3 septembre 2015

SIVOS : les tarifs de l'accueil périscolaire et de la cantine sont désormais calculés en fonction du quotient familial. La part restant à la charge de la collectivité est plus importante qu'auparavant.

Accessibilité : aucun problème d'accès pour l'église et la salle des fêtes (sauf adaptation issues de secours car marche d'environ 8 cm) Par contre, le perron de la mairie pose problème. Nous déposons une demande de délai d'un an auprès de Monsieur le Préfet



Réunion du 8 octobre 2015

Nous remboursons, à nouveau cette année, les cartes de transport scolaire

Le devis BARBIER concernant le curage du fossé de la route des cinquantaines sur une longueur d'environ 2 kilomètres est signé.

CCPC : vote de la vente de la maison de retraite de Ligny à la Mutualité Française.

La maison de santé de Ligny sera inaugurée le 30 octobre.

Dans le cadre de la loi Notre, la CCPC se rapproche de la zone Cure Yonne pour atteindre 15 000 habitants au plus tard fin mars 2016.

Le gouvernement a mis en place des mesures financières attractives pour inciter les petites communes à se regrouper et à créer des communes nouvelles d'au moins 1 000 habitants.

Pour l'instant, aucun regroupement n'est obligatoire.

José et Paul vont matérialiser les zones à réparer sur la route des cinquantaines avant de demander des devis



Randonnée :

80 participants à la randonnée organisée par AC2L ont profité de l'été indien.



YONNE > AUXERROIS > LIGNORELLES 03/11/15 - 06H00

Une balade aux couleurs automnales



C'est parti, sous un beau soleil et dans des paysages aux magnifiques couleurs automnales -.

forêts et de vignes aux magnifiques couleurs automnales.

Les circuits nouvellement tracés autour du village ont baladé les participants de la place de l'église aux confins de Bleigny-le-Carreau avant de rejoindre La Chapelle-Vaupelleigne et Villy pour rallier l'arrivée où le verre de l'amitié leur a été offert.

Dimanche matin, près de 90 marcheurs étaient au départ de la randonnée pédestre d'automne organisée par l'Association culture et loisirs de Lignorelles (AC2L).

Un plaisir sans fin pour ces randonneurs qui ont parcouru les 12 ou 15 km au programme sous un soleil radieux, véritable été de la Saint-Martin, et dans des paysages de

Réunion du 5 novembre 2015

Révision du schéma départemental de coopération intercommunale : le projet est de porter notre communauté de communes de 10 000 à 15 000 habitants. Notre conseil est contre.

A la CCPC, ce nouveau schéma a été adopté. Donc notre nouvelle communauté comprendra une partie de la communauté Cure Yonne.

Le devis Barbier pour la traversée de la route des cinquantes permettant l'évacuation des eaux du fossé est adopté

Monsieur le Préfet nous a accordé un délai d'un an pour la réalisation de notre programme d'accessibilité

La cérémonie du 11 novembre sera suivie du pot de l'amitié à la mairie.

Soirée Beaujolais :

Environ 40 participants ont pu déguster ce nouveau millésime

Réunion du 5 décembre 2015 :

Acquisition d'un radar pédagogique pour 1 889.72 € TTC. Sur cette somme nous devrions pouvoir obtenir une subvention d'environ 40 % du H.T.. L'amicale des anciens sapeurs-pompiers de la commune nous offre 979.95 euros et le reste est à notre charge.

Eoliennes : lecture d'un courrier de Monsieur le Préfet concernant les risques d'incrimination de prise illégale d'intérêts. De ce fait, Bernard Beaufumé, Eric et Christelle Lavantureux, Hervé Chirez et Marlène Pautré ne pourront prendre part aux débats et aux votes concernant le projet éolien.

Dans le cadre des mesures compensatoires, nous étudions la possibilité de création d'un parcours de santé.

Etude des devis concernant la remise en état et le gravillonnage de la route des cinquantes

Repas des aînés :

Le repas des aînés a été concocté par Christelle et Gérard pour le plus grand plaisir des papilles de la vingtaine de convives



Et pour celles et ceux qui ne peuvent se déplacer un colis a été distribué afin que nul ne soit oublié



Histoire Histoires :

Le 17 novembre 1961, le conseil accepte le don des pêcheurs de 12 nouveaux francs, qui sera porté au budget additionnel de 1961.

Le 30 juin 1962, le conseil municipal demande à la commission départementale scolaire de bien vouloir l'autoriser à régler la somme de deux cent dix nouveaux francs pour un diastex, des cartes murales de géographie, douze tables et deux chaises.

Le 1^{er} novembre 1962, Mr Jean Claude Tremblay est nommé fontainier communal et bénéficiera à ce titre d'une rémunération annuelle de 400 nouveaux francs.

Le 4 janvier 1963, le Maire rappelle au conseil que la location du foin du terrain de sport arrive à expiration ; le conseil décide de le louer au plus offrant, soit à Mr Gervais Lavantureux, au prix annuel de 8 francs, pour une durée de trois ans.

Le 4 juillet 1963, Mr le Maire expose au conseil que les pluies d'orages provoquent des dégâts dans les vignes dans certaines parties du finage. A la suite de réclamations, il y aurait lieu d'envisager la construction de voies d'eau dans ces endroits afin de circonvenir les dégâts. Le conseil décide d'acheter plusieurs parcelles appartenant à Messieurs Paul Perrot et Marcel Calmus au lieudit les Braies au prix de 10 francs l'are.

Le 20 avril 1964, le conseil donne un avis favorable à la demande de sursis d'incorporation de Mr Georges Demouchy.

Le 28 décembre 1970, le conseil décide d'allouer la somme de 65 francs à la coopérative scolaire, en remerciement du concours bénévole apporté par les élèves pour le balayage de la classe, balayage qui n'était plus assuré depuis le 30 septembre 1970.

Le 25 janvier 1973, Mr le Maire expose que lors de la tempête de novembre dernier, un nombre important de vitres ont été cassées à l'église, occasionnant de gros frais, le bris de vitres n'étant pas mentionné dans le dernier contrat d'assurances. Le conseil décide de contracter à la SAMDA, une assurance couvrant ce risque.

Le 30 novembre 1982, le conseil accepte le remboursement de 50 031 francs de la SAMDA suite à l'orage de grêle du 22 juin 1982 qui avait causé d'importants dégâts sur la toiture de l'église.

Les vœux du maire auront lieu le vendredi 8 janvier à partir de 18 heures 30 à la salle des fêtes.



BONNES FETES A TOUS